Newfoundland Labrador

Government of Newfoundland and Labrador
Labrador & Aboriginal Affairs

July 7, 2014

Mr. David Schulze
Dionne Schulze - Attorneys
507 Place d'Armes #1100
Montreal, Quebec H2Y 2W8

Dear Mr. Schulze:

Re: Hydroelectric Power Plant Project in the Lower Churchill River – Historic Resources Management Program.

I am writing in response to your letter of June 16, 2014 regarding the Historic Resources Management Program for the Labrador-Island Transmission Project ("the Transmission Project"). Thank you for your comments. I would like to take this opportunity to respond to each of your points as follows:

1. All post-Environmental Assessment (EA) regulatory authorizations for the Transmission Project are in accordance with the Transmission Projects' Aboriginal Consultation Guidelines. Relative to the 30 day Aboriginal consultation period for the Plan, the Conseil des Innus de Ekaunitshit is welcome to, at any time during that 30-day period, advise Government it requires additional time to review the Plan. The Province is willing to consider these requests for additional time on a case-by-case basis;

2. The Province's view on funding is well known by the Conseil des Innus de Ekaunitshit and has been previously communicated to you and your client in correspondence dated March 24, 2014, April 17, 2014 and May 16, 2014. Further Provincial technical staff and regulatory officials are available to respond to any inquiries and requests during the Aboriginal consultation process. The Environmental Impact Statement (EIS) for the Transmission Project noted that the available information on the land use by the Conseil des Innus de Ekaunitshit showed that land and resource use and occupation was well south and/or west of the Project area.

3. The operational language of Newfoundland and Labrador is English. We will endeavour to provide unofficial translations into French of correspondence, including transmittal letters, when possible for the benefit of your clients but are unable to provide translations into Innu-aimun.

Once again, thank you for bringing your concerns to our attention. Should you have any further questions, please don't hesitate to contact me.

Sincerely,

Brian Harvey
Director

c.c. Chief Jean-Charles Piétacho, Conseil des Innus de Ekuanitshit (BY FAX: 418-949-2085)
Martha Drake, Provincial Archaeologist

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Le 7 juillet 2014

Maître David Schulze
Dionne Schulze – Cabinet d'avocats
507, place d'Armes, bureau 1100
Montréal (Québec) H2Y 2W8

Objet : Projet de centrale hydroélectrique sur le cours inférieur du fleuve Churchill – Programme de gestion des ressources historiques

Maître,

Je réponds à votre lettre du 16 juin 2014 au sujet du programme de gestion des ressources historiques et du projet de ligne de transport d'électricité entre le Labrador et l'île de Terre-Neuve (« le projet de transport »). Je vous remercie de nous faire part de vos observations. Je saisis l'occasion pour répondre ainsi à chacun des points que vous avez soulevés :

1. Toutes les autorisations réglementaires suivant l'évaluation environnementale du projet de transport d'électricité sont conformes aux lignes directrices sur la consultation des Autochtones s'appliquant aux projets de transport d'électricité. En ce qui concerne la période de 30 jours désignée pour la consultation des Autochtones, le Conseil des Innus de Ekaunitshit peut, en tout temps durant la période de 30 jours, aviser le gouvernement de son besoin d'un délai supplémentaire pour examiner le plan. La province est disposée à considérer ces demandes de délai supplémentaire au cas par cas.

2. La perspective de la province sur le financement est bien connue du Conseil des Innus de Ekaunitshit et vous a été communiquée, ainsi qu'à votre client, dans les lettres datées du 24 mars 2014, du 17 avril 2014 et du 16 mai 2014. D'autres membres du personnel technique et responsables de la réglementation peuvent répondre aux demandes de renseignements et aux requêtes au cours du processus de consultation des Autochtones. Dans l'énoncé des incidences environnementales (EIE) portant sur le projet de transport, il est mentionné que l'information connue sur l'utilisation des terres par le Conseil des Innus de Ekaunitshit révèle que l'utilisation et l'occupation des terres et des ressources se faisaient bien au sud et/ou à l'ouest de l'aire du projet.

3. L'anglais est la langue opérationnelle de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous nous efforcerons de fournir des traductions non officielles en français de la correspondance, y compris les lettres d'accompagnement, si cela est possible, dans l'intérêt de vos clients, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir des traductions en innu-aimun.

Encore une fois, je vous remercie d'avoir porté vos préoccupations à notre attention. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Veuillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

Le directeur,

Brian Harvey

c. c. Chef Jean-Charles Piétacho, Conseil des Innus de Ekuanitshit (PAR FAX : 418-949-2085)
Martha Drake, archéologue provinciale